

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

LA SECURITE DES PRODUITS COSMETIQUES : TOUT SAVOIR, MIEUX COMPRENDRE

OBJECTIFS

- Découvrir «la toxicologie », son histoire, ses impacts, ses enjeux.
- Connaitre le contexte réglementaire de la sécurité des produits cosmétiques.
- Etre acteur dans une demande d'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques.
- Acquérir des arguments pour soutenir des allégations sécuritaires et interagir légitimement avec le marketing.
- Savoir répondre aux inquiétudes (grand public/consommateurs) par rapport à la dangerosité des produits cosmétiques.

PROGRAMME

- 1- LA TOXICOLOGIE
 - « Il était une fois »
 - La toxicologie et la cosmétique
 - Le trio indissociable : danger, exposition, risque
- 2- ET LA REGLEMENTATION
 - D'une Directive à un Règlement
 - Interdiction des tests sur animaux – Marketing Ban.
 - Réglementations annexes (Reach, CLP)
 - Pour s'y retrouver ? Un schéma récapitulatif
- 3- CONCRETEMENT
 - Les Matières Premières : interactions avec les fournisseurs, géographie des autorisations/interdictions, profil toxicologique
 - Les Produits finis : l'exposition du consommateur, les tests de tolérance, les tests en fonction des cibles ou des allégations
 - La Surveillance du marché : la cosmétovigilance
 - Cas pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

12


 Présentiel
ou à distance


7 heures (1 jour)


 Adeline NALIN
Pharmacien et toxicologue EUROTOX,
10 ans d'expérience dans l'industrie
cosmétique en tant qu'évaluateur de la
sécurité MP et PF

 Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence

 R&D, marketing, Service
Réglementaire
Participants : 10 max


13 juin 2023


 Connaissance du
Règlement CE N1223/2009

 Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour